



COMITE DEPARTEMENTAL BOULISTE

Des Alpes de Haute Provence

Maison des Associations – 209, Boulevard du Temps Perdu – 04100 MANOSQUE

☎ : 04.92.87.44.53 ✉ : 04.92.87.35.59 ✉ E-mail: cd04@petanque.fr

SITE INTERNET : comiteffjpp04.com



INFOS CLUBS 2/2015

Manosque le 27 Janvier 2015.

Objets :	Document annexé :
I. INSCRIPTIONS AUX DIVERS CHAMPIONNATS 2015.	Formulaire inscription championnats 2015 (à photocopier pour les différentes épreuves).
II. RAPPEL : DELIVRANCE DES LICENCES	
III. CHALLENGE DES PRESIDENTS 2015	

1. INSCRIPTIONS AUX DIVERS CHAMPIONNATS 2015

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les épreuves qualificatives tant de Ligue que départementales doivent parvenir au plus tard au siège du comité le JEUDI MIDI pour toutes les épreuves se déroulant un week-end.

Ces inscriptions doivent être envoyées **EXCLUSIVEMENT par mail ou par FAX** au siège du comité à l'aide des formulaires mis à votre disposition. Les numéros de licence doivent apparaître afin de faciliter la saisie informatique lors du tirage au sort.

Les inscrits devront avoir demandé leur licence au plus tard le mercredi précédant la fin des inscriptions et être répertoriés sur le logiciel fédéral GESLICO.

Pour les compétitions prévues en semaine :

- Vétérans les 25 et 26 mars : inscriptions avant le 24 mars 2015 à 12 Heures auprès du comité.
- Jeu Provençal doublettes : Vendredi 1^{er} Mai : inscriptions avant le 30 avril 2015 à 12 heures auprès du comité.
- Jeu Provençal triplètes : Jeudi 14 Mai : inscriptions avant le 13 mai 2015 à 12 Heures auprès du comité.

Pour les compétitions JEUNES : inscriptions sur place le jour de la compétition de 13 H 30 à 14 H 15. Les clubs devront s'assurer de la bonne réception des inscriptions auprès du secrétariat du comité.

Aucune dérogation ne sera accordée.

Nous vous remercions également de rappeler à tous vos licenciés que le haut identique est obligatoire dès le début des compétitions et ce quelles que soient les conditions météorologiques.

2. RAPPEL : DELIVRANCE DES LICENCES

Afin d'éviter de trop longues attentes au siège du comité, nous vous rappelons que vous devez prendre rendez vous auprès de Maxime PRIEUR pour la délivrance de vos licences.

Les commandes de licences doivent être accompagnées du chèque correspondant.

Nous vous rappelons également que tous les demandes de licences concernant les parrainages doivent être reprises sur les formulaires en votre possession, les attestations sur l'honneur doivent également être jointes pour les primo licenciés.

3. CHALLENGE DES PRESIDENTS.

Le Challenge des Présidents et dirigeants se déroulera au Boulodrome couvert de CHATEAU ARNOUX le Dimanche 15 Février prochain.

Comme les années précédentes, l'USCASA pétanque et jeu provençal vous adressera la liste des restaurants qui pourront vous recevoir pour le déjeuner. L'USCASA ne réservera pas de repas, vous devrez donc contacter directement les restaurateurs pour vos réservations.

Les licences 2015 sont bien entendues OBLIGATOIRES et seront déposées à la table de marque.

Nous comptons sur votre participation à cette compétition qui traditionnellement lance le début de la saison.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

Le Secrétaire général :

Francis CIORDIA



La Présidente

Bernadette LEVET

